

REGLEMENT

GARDERIE PERISCOLAIRE 2023/2024

La garderie périscolaire accueille les enfants scolarisés à l'école primaire de Rochefort Montagne.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :

La garderie périscolaire est ouverte pendant l'année scolaire, excepté pendant les vacances scolaires les :

Lundis, mardis, jeudis et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h à 18h30

Mercredis de 7h30 à 9h.

A fournir par les parents :

- Un gobelet noté au nom des enfants (pour ceux qui n'en ont pas)
- Le goûter du soir
- **Un planning de présence sera demandé une semaine à l'avance, par mail, sms ou de vive voix à la responsable (Valérie). Seuls les enfants venant tous les matins et tous les soirs en sont dispensés.**

L'accueil des enfants est assuré dans les locaux de la garderie.

Les parents ou personnes autorisées doivent accompagner les enfants jusqu'au responsable présent dans les locaux et sont tenus de les reprendre auprès de ce dernier.

A l'heure de la fermeture, si personne n'est venu chercher les enfants, la Gendarmerie sera prévenue.

TARIFS POUR LA RENTREE 2023 :

TARIFS		
Quotient familial	TARIFS MATINS	TARIF SOIRS
DE 0 à 500	0.80€	1.00€
DE 501 à 900	1.00€	1.20€
DE 901 à 1200	1.40€	1.70€
DE 1201 à 1500€	1.70€	2.00€
DE 1501 à 1700€	2.10€	2.40€
+ de 1701	2.50€	2.80€
Fréquentation exceptionnelle	2.60€	2.90

Les notions suivantes sur la fréquentation sont définies :

- Fréquentation 2 fois par mois maximum : exceptionnelle
- Fréquentation de 28 fois et moins par période scolaire : occasionnelle
- Fréquentation plus de 28 mois par période scolaire : importante

Une réduction de 20% est appliquée pour les enfants dont la fréquentation est importante. Ne bénéficieront plus de la réduction les enfants qui viennent de façon importante et qui, en cours d'année cumuleront 4 matins et 4 soirs d'absence par mois.

Le conseil municipal a par ailleurs décidé d'appliquer une pénalité pour les parents qui arrivent en retard, après l'heure de fermeture de la garderie, pour récupérer les enfants. **LE MONTANT DE LA PÉNALITÉ EN CAS DE RETARD EST FIXÉE À 10€ PAR 1/4D'H DE RETARD.**

La facturation sera établie à chaque vacances scolaires.

En cas de non-paiement répétés, la Municipalité se réserve le droit de ne plus accepter les enfants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

PIECES ET DOCUMENTS A FOURNIR : (photocopie ou scan)

- ➡ Feuille d'inscription ci-jointe
- ➡ Copie du carnet de santé (vaccinations)
- ➡ Attestation d'assurance individuelle accident pour l'année scolaire en cours
- ➡ Livret de famille **POUR LES NOUVEAUX INSCRITS** (toutes les pages, tous les enfants même non scolarisés)

Les dossiers doivent être remis au personnel en charge de la garderie ou envoyer par retour mail le plus tôt possible.

Toute pièce manquante au dossier entrainera un refus de l'enfant à la garderie, tant que celui-ci ne sera pas complet.

Personne à contacter responsable de la garderie :

Tel : 04-73-65-89-49

Ou : 06-41-30-24-06 (Valérie)

Mail : commune-rochefort-monta@orange.fr

FICHE INSCRIPTION GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

OBLIGATOIRE : CAF / MSA / Autre (précisez) :

N° Sécurité Sociale :

OBLIGATOIRE : N° allocataire :

(Si non renseigné, le tarif le plus élevé s'applique)

Nom et Adresse de facturation

	Mère ou responsable légal	Père ou responsable légal
Nom Prénom		
Profession		
Nom employeur		
Adresse employeur		
Téléphone fixe		
Téléphone portable		

Personne à contacter en cas d'urgence :

N° de téléphone :

Autorisation des parents :

Je, soussigné,

Déclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de la garderie périscolaire et des tarifs

- M'engage à fournir tous les documents nécessaires à l'inscription ainsi qu'à payer les frais de fréquentation dans les délais.
- Observations (contre-indications médicales, régimes, allergies, PAI...) :
- Médecin traitant : nom et tel :
- Liste des personnes autorisées à venir chercher votre vos enfant(s) :

Pour les enfants réguliers merci de remplir le tableau ci-dessous :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN					
SOIR					

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Avertissement

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans des fichiers (informatique et papier) détenus par la **Mairie de Rochefort-Montagne** pour la seule **gestion et le seul bon fonctionnement du service scolaire et périscolaire**.

Les données sont conservées pendant **deux ans** et sont destinées **au personnel communal travaillant dans le cadre du service scolaire et périscolaire**

En application du **Règlement Général sur la Protection des Données (article 15 à 22)**, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit à l'oubli (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO).

- Contacter notre DPO par voie électronique : dpo-adit63@puy-de-dome.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Nous soussignés **et** reconnaissons avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donnons notre consentement explicite à l'utilisation de nos données personnelles dans la finalité exprimée ci-dessus.

Signature des parents (ou représentants légaux) :

Signature :

Signature :